



TECSYS INC.

**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE  
DES ACTIONNAIRES**

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (« l'assemblée ») de Tecsys inc. (la « Société ») aura lieu à 11 h le 9 septembre 2021. Cette année, en raison de la pandémie de COVID-19, nous tiendrons notre assemblée sous un format virtuel, c'est-à-dire qu'elle se déroulera dans le cadre d'une webdiffusion audio en direct assortie de supports visuels. **La Société encourage fortement les actionnaires à participer en ligne en visitant le site <https://web.lumiagn.com/224628691>.** Lors de l'assemblée, vous aurez la possibilité de poser vos questions et de voter sur tous les points à l'ordre du jour. L'assemblée est tenue aux fins suivantes :

1. Recevoir les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 30 avril 2021 et le rapport des auditeurs sur ces états financiers;
2. Élire les administrateurs;
3. Nommer les auditeurs et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
4. Considérer et, le cas échéant, adopter une résolution dont le texte se trouve sous la rubrique « Approbation des options non attribuées » de la circulaire d'information de la direction jointe à cet avis en vue d'approuver les options non attribuées permettant d'acquérir des actions ordinaires équivalant au plus à 10% des actions ordinaires alors émises et en circulation de la Société dans le cadre de son régime d'options d'achat d'actions (en tenant compte des options alors émises et en circulation); et
5. Traiter toute autre question valablement soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci.

La circulaire d'information de la direction devant servir à la sollicitation de procurations pour l'assemblée est jointe au présent avis de convocation. Un exemplaire du rapport annuel aux actionnaires de même qu'un formulaire de procuration pour l'assemblée sont également joints au présent avis de convocation.

FAIT à Montréal (Québec) le 26 juillet 2021.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mark J. Bentler, Secrétaire

**AVIS IMPORTANT :** Les actionnaires qui ne peuvent assister à l'assemblée sont priés de dater et de signer le formulaire de procuration ci-joint et de le renvoyer dans l'enveloppe prévue à cette fin, ou de voter en ligne conformément aux instructions du formulaire de procuration. Les procurations doivent être déposées ou reçues aux bureaux de l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société, Services aux investisseurs Computershare inc., 1500, boul. Robert-Bourassa, bureau 700, Montréal (Québec) H3A 3S8, à l'attention des Services aux entreprises, au plus tard à 11 h à la date qui tombe deux jours ouvrables avant la date de l'assemblée ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement. La procuration ne sera pas utilisée si l'actionnaire participe à l'assemblée en ligne et a l'intention d'exercer ses droits de vote pendant l'assemblée. Veuillez consulter la circulaire d'information de la direction pour des instructions sur la façon d'exercer vos droits de vote à l'assemblée.